

**RANDO-L’ISLE**

6 hameau de Mangepan - St Antoine - 84800 L’Isle sur la Sorgue

**http ://www.rando-lisle.fr e-mail : secretariat@rando-lisle.fr**

# Demande d’adhésion à l'association RANDO-L'ISLE

#  Saison 2023-2024

###  [ ]  Renouvellement

Nom, Prénom : Date de naissance : H / F

Adresse :

Code postal : Ville :

 E-mail :

Personne à contacter en cas d’accident : Nom, Prénom

[ ]  J’accepte de recevoir par mail les propositions de sociétés ou associations partenaires de Rando L’Isle ou de la FFR

[ ]  Je refuse que ma photo prise en randonnée soit publiée sur le site Internet de Rando L’Isle

**Activités choisies**

[ ]  Randonnée Pédestre [ ]  Randonnée Pédestre + Marche Nordique

[ ]  Randonnée Pédestre + Rando Challenge [ ]  Randonnée Pédestre + MN + Rando Challenge

**Cotisation choisie (lire le document annexe PRECISIONS)**

[ ]  Individuelle IRA 62€ [ ]  Individuelle IMPN 74€ [ ]  Individuelle Tarif réduit 38€

[ ]  Familiale titulaire FRA 108€ [ ]  Familiale titulaire FMPN 132€

[ ]  Familiale rattaché gratuite Nom/prénom du titulaire ………………………………………………………………………………

[ ]  Abonnement Passion Rando Magazine 1 an 10€

**Montant du chèque …………………………………**

**Date et signature :**

Attestation de réponse au questionnaire de santé de la FFR

Ce document doit être fourni par le licencié à son club qui le conservera, lors du renouvellement de sa licence.

*Je soussigné atteste avoir renseigné le questionnaire de santé et avoir :*

* Répondu NON à toutes les questions ; je fournis cette attestation à mon club lors de mon renouvellement de licence.
* Répondu OUI à une ou plusieurs question(s) ; je fournis un le certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive lors de mon renouvellement de licence.

Merci de cocher une des cases avant la signature.

***Date et signature :***

**Précisions Cotisation pour la saison 2023-2024**

**La cotisation** comprend l’adhésion au club, la licence FFR et l’assurance. Elle est obligatoire.

**La licence** peut être individuelle ou familiale.

Pour la licence familiale, un des membres de la famille se déclare titulaire, il sélectionne la cotisation familiale titulaire de son choix qui couvre toute la famille et remplit le chèque.

Les autres membres de la famille sont rattachés au titulaire. Ils choisissent la cotisation familiale rattaché qui est gratuite. Tous les membres de la famille doivent mentionner le nom du titulaire pour informer le secrétariat des liens familiaux.

L’assurance Responsabilité civile et Accidents corporels (**IRA/FRA**) couvre toutes les activités proposées par Rando l’Isle. C’est le niveau minimum d’assurance pour adhérer au club.

L’assurance Multi loisirs Pleine Nature (**IMPN/FMPN**) couvre en plus des activités telles que VTT, Ski, Canyoning, … que vous pratiquez en dehors du club.

**Règles concernant les certificats médicaux pour les adhérents FFRandonnée**

Durant la période de validité >3 ans du certificat médical, lors du renouvellement d’adhésion, chaque pratiquant mentionné sur la demande doit répondre à un questionnaire de santé (document FFR).

* S’il répond « NON » à toutes les questions et qu’il l'atteste, il est dispensé de présentation d’un certificat médical. Cependant, il doit fournir au club l'attestation-questionnaire placée en bas de page de la demande d’adhésion.
* S’il répond « OUI » à au moins une des questions, ou s’il refuse d’y répondre, il doit présenter au club un certificat médical datant de moins d’un an au jour de la prise de licence.

 Pratique en compétition Attention, pour pratiquer le Rando challenge®, le certificat médical doit mentionner l’absence de contre-indication pour la pratique en compétition. Sa validité est de 3 ans

**Le tarif réduit s'applique** :

* Aux adhérents qui ont déjà pris leur licence FFR dans un autre club.
* Aux adhésions IRA après le 1er avril.

**Tarif animateurs** : Les animateurs bénéficient de la gratuité de la cotisation licence IRA individuelle. Pour les autres licences, ils paient la différence par rapport à 62€.

L’adhésion à Rando l’Isle et la licence FFR sont valides jusqu’au 31 août 2024 L’assurance est valable jusqu’au 31 Décembre 2024 ; Pour participer à un séjour, l’adhésion sur la période du séjour est obligatoire.

**Les photos prises en randonnées** peuvent être placées sur le site Internet de Rando L’Isle. Si vous refusez que votre photo soit sur le site, cochez la case correspondante au recto de ce bulletin. Toutefois, les photos sur lesquelles vous apparaissez en groupe continueront à être publiées sur le site.

**Pièces à fournir à un membre du bureau ou par courrier** **à la secrétaire de l’association** :

Nathalie HURSON

130c allée de la Garcine
84800 L’Isle sur la Sorgue

* Cette demande d’adhésion correctement remplie
* Le règlement de la cotisation, par chèque à l’ordre de Rando L’Isle
* Le certificat médical ou l'attestation-questionnaire
* Le justificatif du tarif réduit : photocopie de la licence 2023-2024 souscrite dans un autre club

Seules les demandes d'adhésions complètes seront prises en considération

La licence FFR, dématérialisée, vous sera envoyée, par mail, sur votre adresse mail, par la FFR Vaucluse ; vous pourrez la conserver sur votre smartphone ou bien l’imprimer.